



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies psychiatriques

Question écrite n° 54308

## Texte de la question

M. Alfred Marie-Jeanne attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prise en charge défectueuse de personnes atteintes de la « démence à corps de Lewy », dite aussi « maladie à corps corticaux de Lewy » ou « démence sénile de type Lewy ». Cette pathologie est un type de démence qui partage les caractéristiques avec le Parkinson et l'Alzheimer. En Martinique, sa prise en charge s'effectue par l'unité de soins de longue durée dont la situation est très préoccupante. Cette structure hébergeant des patients dépendants, et depuis quelque temps atteints de la maladie d'Alzheimer, est dans une situation extrêmement critique. Cette position, affirmée notamment par les familles des malades concernés, tient au manque crucial de personnel soignant, de formation adaptée et de matériels spécifiques. Au surplus, le défaut de place en EHPAD fait qu'il n'y a quasiment pas de choix pour les familles. Il lui demande quels sont les moyens déployés pour améliorer cette situation critique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

**Circonscription :** Martinique (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54308

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 avril 2014](#), page 3367

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)